Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :						
Opérateur	SFR	Arrdt	18ème			
Nom de site	PILON	Numéro	7510058518			
Adresse du site	5, passage Lepic	Hauteur	R+6 (22m)			
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations			
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz					
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts					
Dossier soumis à Déclaratio	Oui (DP)					
Calendrier de suivi du dossier						
Date d'enregistrement au D	épartement Téléphonie Mobile (J)		03/12/2024			
Date d'envoi de la fiche de	synthèse à la Mairie d'arrondissement		03/12/2024			
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		03/02/2025			
	Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.					
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G/5G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 80°,170° et 300°.					
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 6m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant			
Estimation	3G/4G/5G (2100): 80° <3V/m - 170° <3V/m - 300° <3V/m 5G (3500): 80° <3V/m - 170° <3V/m - 300° <3V/m					
Hauteur (HMA) des antennes	21.92m pour les faisceaux fixes et orientables					
	Incidence visuelle					
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes type « panneaux » entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G sur mât en drapeau sur le cerclage des 2 cheminées					
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de sous-sol.					
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :					
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable Ne se prononce pas			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20.5 m	22.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 170°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

* Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21.5 m	26.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux

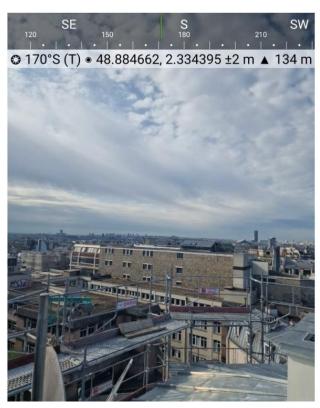


Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 80°:



Secteur 1 Azimut 170°:





PARIS Direction de la Transition Ecologique et du Climat Département Téléphonie Mobile

Secteur 1 Azimut 300°:

